



78,7 % DES ACTIONNAIRES OPTENT POUR LE PAIEMENT DU DIVIDENDE EN ACTIONS

La proposition faite par Klépierre à ses actionnaires de payer le dividende 2003 en actions a connu un vif succès.

L'Assemblée générale du 8 avril dernier avait fixé le montant du dividende net au titre de l'exercice 2003 à 2,0 € par action et proposé le paiement de ce dividende soit en espèces soit en actions sur la base d'un prix de l'action de 49 €.

78,7 % des actionnaires ont opté pour cette dernière solution, ce qui représente pour le seul flottant (hors BNP Paribas) un taux de 54,1 %.

L'augmentation de capital qui en résulte s'élève à 68 818 834 € et se traduit par la création de 1 404 466 nouveaux titres qui seront admis à la cotation le 12 mai prochain.

Le paiement du dividende en espèces se monte à 19,8 M€.

« Nous sommes heureux de constater le succès de notre proposition » a déclaré Michel Clair, Président du Directoire de Klépierre. « C'est tout d'abord une marque de confiance dans notre stratégie, et c'est également le moyen de renforcer nos fonds propres et donc notre capacité d'investissement. Le développement par croissance externe est un des piliers de notre stratégie, et nous avons l'ambition de la poursuivre avec détermination. C'est pour nous le meilleur moyen de combiner croissance et rendement du titre, ce qui manifestement, répond à l'attente de nos actionnaires ».

**KLEPIERRE EST LE 1^{ER} GESTIONNAIRE DE CENTRES COMMERCIAUX
D'EUROPE CONTINENTALE**

Pour toute information, contacter :

KLEPIERRE

Jean-Michel GAULT

Directeur Financier

Tél. : 01 40 67 40 19

jean-michel.gault@klepierre.com

KLEPIERRE

Soline ROULON

Responsable Communication Financière

Tél. : 01 40 67 57 39

soline.roulon@klepierre.com

KEIMA COMMUNICATION

Emmanuel DOVERGNE

Tél. : 01 56 43 44 63

emmanuel.dovergne@keima.fr